

Pour une finance régulée

Le conseil des ministres du 19 décembre a adopté le projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires, présenté par le ministre de l'Économie, Pierre Moscovici.

Ce projet concrétise l'engagement n°7 pris par François Hollande pendant la campagne présidentielle : **« Je séparerai les activités des banques qui sont utiles à l'investissement et à l'emploi, de leurs opérations spéculatives. J'interdirai aux banques françaises d'exercer dans les paradis fiscaux ».**

La France sera le premier pays en Europe à remettre la finance au service de l'économie réelle.

Le bureau national du Parti Socialiste a salué **« ce texte historique »** : **« Cette loi va permettre de faire ce qu'aucun gouvernement n'avait réalisé jusqu'à présent : séparer effectivement les activités spéculatives réalisées par les banques et les activités du financement de l'économie réelle. »**

Les États ont été trop souvent contraints de voler au secours des banques pour sauver les dépôts de leurs clients. Une banque prend des risques excessifs, lorsqu'elle se croit à l'abri de la faillite grâce à l'intervention de l'État.

Le projet de loi prévoit donc de faire supporter d'abord par ses actionnaires les pertes d'une banque aidée par les pouvoirs publics afin de diminuer les risques pris, de protéger les dépôts des clients et l'argent du contribuable. En cas de difficultés, ce sera aux actionnaires et le cas échéant à certains créanciers d'en supporter d'abord le coût. Le projet de loi met également en place un fonds de garantie, financé par les banques et le secteur financier, qui pourra être appelé pour contribuer à payer le coût des sinistres.

Les pouvoirs de l'Autorité de contrôle prudentiel, qui deviendra l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), seront significativement renforcés pour lui permettre de prévenir les difficultés des établissements bancaires et d'intervenir précocement lorsqu'une banque connaît des difficultés.

Le projet de loi comporte enfin, conformément à l'engagement du président de la République et à l'annonce du premier ministre lors de la Conférence sur la pauvreté, des mesures destinées à protéger le consommateur bancaire, en particulier les plus fragiles. Ces dispositions visent à plafonner certains frais, renforcer le droit au compte et améliorer l'accès aux services bancaires, rendre plus efficace la procédure de surendettement et intensifier la concurrence en matière d'assurance pour les emprunteurs.

Avec ce projet de loi, la France tire les leçons de la crise financière. Malgré les discours, le système bancaire n'a pas connu de régulation suite au choc de 2008.



« Une réforme bancaire historique »

« Après la mise en œuvre de la Banque publique d'investissement, l'obtention par la France de la construction d'une Union bancaire européenne, c'est une nouvelle étape majeure de la régulation de la finance folle au service de l'économie réelle qui est franchie par cette loi », s'est félicité le bureau national du PS. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 10/01/2013



Rétrospective de l'année 2012 en images

2013, année de l'emploi

L'emploi, l'emploi et encore l'emploi. Tel sera le mot d'ordre pour 2013. Les premières décisions prises par le gouvernement vont entrer en application cette année : les emplois d'avenir, les contrats de génération, la banque publique d'investissement. Voilà des mesures très concrètes pour lutter contre le chômage.

Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault construit un nouveau modèle français basé sur la défense de l'emploi, la réindustrialisation du pays, le soutien aux PME et le développement des filières d'avenir.

De son côté, l'UMP, sanctionnée par les électeurs et discréditée par ses luttes internes, n'a toujours pas compris. Elle persiste toujours à vouloir casser le code du travail et à accentuer encore la précarité.



14 janvier 2012 Débat à Brest avec Marisol Touraine et Irène Frachon sur la Santé



30 janvier 2012 François Hollande en meeting à Brest



30 janvier 2012 François Hollande et les candidats socialistes aux Législatives à Brest



29 mars 2012 Kofi Yamgnane en réunion publique à Brest



31 mars 2012 Le comité de soutien à François Hollande à Châteaulin



4 avril 2012 Les finistériens à Rennes pour le meeting de François Hollande



7 mai 2012 Conseil fédéral à Brest



25 mai 2012 Bernard Pignant et Richard Ferrand en réunion publique à Châteaulin



22 juin 2012 Les socialistes rendent hommage à Francis Le Blé, 30 ans après sa disparition



20 octobre 2012 Le congrès de Saint-Pol-de-Léon



20 octobre 2012 Les trois candidats au poste de Premier secrétaire fédéral



26 octobre 2012 Les délégués du Finistère au congrès de Toulouse



10 février 2012 Stéphane Le Foll à Saint-Pol-de-Léon



1^{er} mars 2012 Laurent Fabius à Landivisiau



16 mars 2012 Bruno Le Roux en réunion publique à Douarnenez



10 avril 2012 Jérôme Cahuzac à Quimper



20 avril 2012 Harlem Désir à Moëlan-sur-Mer



23 avril 2012 Bain de foule de François Hollande à Quimper



14 juillet 2012 François Hollande aux Tonnerres de Brest



22 septembre 2012 Fête de la rose à Riec-sur-Bélon



28 septembre 2012 Journée de rentrée à Mescoat



6 décembre 2012 Frédéric Cuvillier sur les quais du port du Guilvinec



10 décembre 2012 Guillaume Garot en visite dans le Finistère



15 décembre 2012 Manifestation pour le mariage pour tous

Agenda

16 janvier

19h00 : Secrétariat fédéral au siège de la Fédération à Quimper.

2 février

Journée des secrétaires et trésoriers de sections.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 985 - Vendredi 11 janvier 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Le monde arabe en révolution

Patricia Adam, députée de Brest organise le jeudi 17 janvier, à 19h00, à la salle des conférences de la fac Ségalen à Brest une conférence animée par Jean-Pierre Filiu, professeur des universités. Il est l'une des dix « *personnalités qualifiées* » nommées par le président de la République à la commission du livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale, pour mieux décrypter le nouveau monde arabe qui émerge sous nos yeux. Plus rien ne sera jamais comme avant dans le monde arabe. Les

révolutions en Tunisie, en Égypte, en Libye et en Syrie, mais aussi au Yémen, ouvrent une période durable d'incertitude politique.

Ce n'est que le début d'un bouleversement majeur, sans doute à l'échelle d'une génération.

Appel à Projet : place aux jeunes

Le Conseil régional de Bretagne vient de lancer un 2^e appel à projets régional : « *Culture : place aux jeunes!* ».

L'objectif est de susciter la naissance de projets culturels et artistiques innovants accordant une place centrale aux jeunes de 15 à 29 ans. Ces projets pourront explorer toutes les disciplines artistiques.

Ils devront favoriser l'implication des jeunes mais aussi une

meilleure prise en compte de leurs aspirations, de leur diversité, de leurs modes d'expression et pratiques actuelles (usages numériques, notamment). Une priorité sera aussi donnée aux initiatives en faveur des jeunes en insertion ou hors cadre scolaire.

L'appel à projets ouvert jusqu'au 11 mars 2013 et doté d'un budget global de 200 000 euros, s'adresse à la fois aux structures d'accueil de jeunes (missions locales, centres de jeunes...), aux associations de jeunes, aux entreprises, associations et équipements culturels, aux communes et groupements de communes, aux lycées et organismes de formation, aux équipes artistiques...

En savoir plus : www.bretagne.fr

Annonces légales & judiciaires

MODIFICATION DE SIÈGE SOCIAL

FARCODERM FRANCE

Société par Actions Simplifiée
Au capital social de 20 000 euros
Siège social : 58, route de Romorantin
41700 CONTRES
RCS BLOIS 511 174 013

Le 1^{er} janvier 2013, le Président de la société Monsieur Alexandre BATARDIERE demeurant 150, rue Hemingway - 29280 PLOUZANÉ a décidé de transférer le siège social au 4, rue Yves Collet - 29200 BREST. En conséquence la société sera immatriculée au RCS de BREST.

SCI DE GUERVEN

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Guerven - 29820 GUILERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à GUILERS du 26 décembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Dénomination sociale :

SCI DE GUERVEN.

Siège social : Guerven - 29820 GUILERS.

Objet social : L'acquisition d'un immeuble sis Guerven - 29820 GUILERS, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Samith ZBIB demeurant 2, rue Chanoine Guermeur - 29200 BREST.

Clauses relatives aux cessions de parts agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

La Gérance.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue de Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

BRETAGNE VIANDES DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1 600 000 euros
Ramené à 1 046 120 euros
Siège social : ZAC de Kergonan
29000 QUIMPER
420 259 970 RCS QUIMPER

1- Aux termes d'un procès-verbal du 12 novembre 2012 et d'une décision du Président du 13 décembre 2012, le capital social a été réduit de 553 880 euros par voie de rachat de 36 320 actions détenues par les associés qui ont ensuite été annulées.

Le capital social a donc été ramené de 1 600 000 euros à 1 046 120 euros.

Cette réduction est devenue définitive et les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à un million six cent mille (1 600 000) euros.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à un million quarante-six mille cent vingt (1 046 120) euros.

2- Aux termes d'une décision du Président du 13 décembre 2012, ont été nommés Directeurs généraux de la société :

Monsieur Thomas DOREAU 28, square Sainte Anne - 35220 CHATEAUBOURG ;
Monsieur Denis DUGOU 26, Chemin Toul An Aël - 29170 FOUESNANT ;

Monsieur Bernard QUEMENER 75, rue Joseph Loth - 29000 QUIMPER ;

Monsieur Philippe GUILLEMOT Poul en Cerf - 29540 SPÉZET ;

Monsieur Frédéric LE ROY Bouhou Bian - 29510 LANGOLEN ;

Monsieur Franck BEYOU 5, route d'Ergué Armel - 29170 SAINT ÉVARZEC.

Pour avis,
Le Président.

POULICHOT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 85 000 euros
Siège social : rue du Cosquer, La Vierge Noire
29600 MORLAIX
394 812 721 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 15 novembre 2012, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de l'échéance des mandats de :

- Monsieur Jacques LOMBARDOT, 15 rue du Verger - 29600 MORLAIX, commissaire aux comptes titulaire.
- Monsieur Christophe OLIVIER, 18 rue Jean Jaurès - 29219 BREST CEDEX 2, commissaire aux comptes suppléant.

Et a décidé, conformément aux articles L.227-9-1 et R.227-1 du Code de commerce, de ne pas les renouveler.

Pour avis,
Le Président.

LES CONSEILS D'ENTREPRISES

Société d'Avocats
143, avenue de Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 90 04 35

BRETAGNE VIANDES RESTAURATION

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 457 356,20 euros
Siège social : 8, rue Louis Le Bourhis
29000 QUIMPER
319 530 929 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision du 13 décembre 2012, l'associée unique a décidé l'adoption d'un nouveau mode de gestion de la société par un organe de direction unique, le Président, et l'adoption de nouveaux statuts.

Cette décision a entraîné la démission de Messieurs Bernard QUEMENER, Denis DUGOU et Philippe GUILLEMOT de leurs fonctions de membres du Conseil d'administration. Monsieur Denis LE ROY a été confirmé en qualité de Président de la société.

Monsieur Thomas DOREAU 28, square Sainte Anne - 35220 CHATEAUBOURG a été nommé en qualité de Directeur général.

Les commissaires aux comptes sont restés en fonction.

Mention sera faite au RCS de QUIMPER.
Pour avis.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L.J.P. MENUISERIE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 12 000 euros
Siège de liquidation : 3, Park Ar Bellec
29800 SAINT THONAN
RCS BREST 383 467 735

L'Assemblée Générale réunie le 14 décembre 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Paul LAHE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BREST, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

**Ce numéro a été imprimé à
4 800 exemplaires**